

Territorialité, partenariat et autre développement : les espaces à faible densité en situation périphérique

Hervé Gumuchian

Volume 35, numéro 95, 1991

Partenariat et territoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022181ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022181ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gumuchian, H. (1991). Territorialité, partenariat et autre développement : les espaces à faible densité en situation périphérique. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 333–347. <https://doi.org/10.7202/022181ar>

Résumé de l'article

Certains des pays occidentaux industrialisés voient se juxtaposer des espaces caractérisés par de fortes concentrations de population et d'autres à faibles densités, espaces marginalisés en voie de désertification. Le devenir de ces espaces auxquels s'appliquent de multiples adjectifs tout autant connotés les uns que les autres — « fragiles », « marginaux », « périphériques », « défavorisés » — dépend des politiques conduites par les divers pouvoirs en matière d'aménagement du territoire. Mais les résultats, globalement peu convaincants, obtenus ces dernières années justifient le recours à une autre démarche: développement, territorialité et partenariat correspondent à trois concepts fortement liés entre eux et susceptibles d'être utilisés en matière de réflexion et ultérieurement d'intervention dans ce type d'espaces. Revendiquer dès maintenant une telle démarche, c'est se préparer à affronter les enjeux territoriaux considérables que vont représenter demain ces « espaces vides ».

Territorialité, partenariat et autre développement: les espaces à faible densité en situation périphérique

Hervé Gumuchian

Institut de Géographie Alpine,
Université Joseph-Fourier,
17, rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble, France

Résumé

Certains des pays occidentaux industrialisés voient se juxtaposer des espaces caractérisés par de fortes concentrations de population et d'autres à faibles densités, espaces marginalisés en voie de désertification. Le devenir de ces espaces auxquels s'appliquent de multiples adjectifs tout autant connotés les uns que les autres — «fragiles», «marginiaux», «périphériques», «défavorisés» — dépend des politiques conduites par les divers pouvoirs en matière d'aménagement du territoire. Mais les résultats, globalement peu convaincants, obtenus ces dernières années justifient le recours à une autre démarche: développement, territorialité et partenariat correspondent à trois concepts fortement liés entre eux et susceptibles d'être utilisés en matière de réflexion et ultérieurement d'intervention dans ce type d'espaces. Revendiquer dès maintenant une telle démarche, c'est se préparer à affronter les enjeux territoriaux considérables que vont représenter demain ces «espaces vides».

Mots-clés: Territorialité, développement rural, partenariat, vie associative, espaces à faibles densités.

Abstract

Territoriality, partnership and other development: the sparsely populated and outlying areas

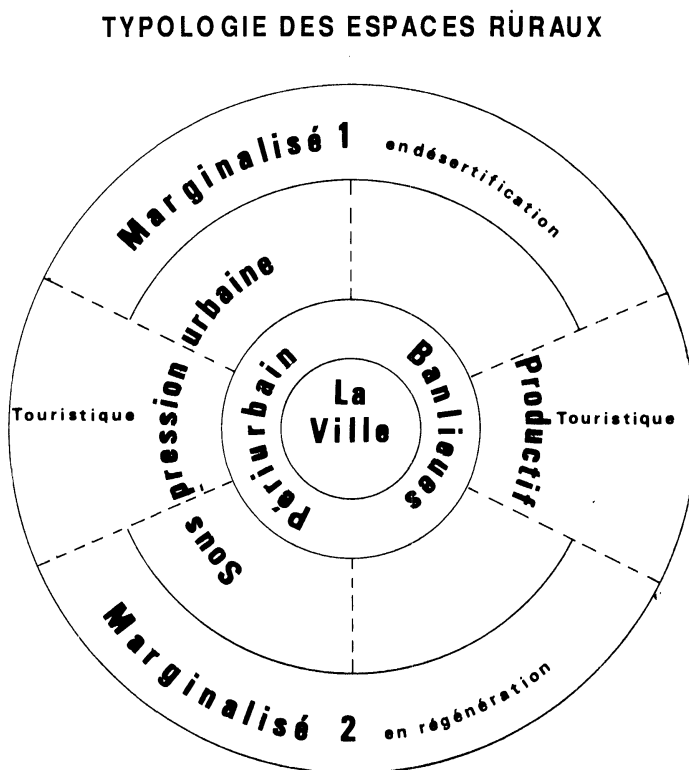
In some industrialized western countries are juxtaposed densely populated areas and sparsely populated areas which are marginalized and on the way to desertification. The future of such areas which can be described by many adjectives, all connoted such as "fragile", "marginal", "outlying", "penalized", depends on the policies done by the different authorities for the regional development. But the results obtained during the last few years, which are not convincing when taken as a whole, justify the resort to another approach: development, territorialities, partnership correspond to three concepts which are very connected and liable to be used as a matter for serious thought and later for intervention in this kind of areas. To claim from now on such a procedure, means to prepare oneself to face the significant territorial stake which those empty areas will represent tomorrow.

Key words: Territoriality, rural development, partnership, associative life, sparsely populated areas.

QUELQUES INTERROGATIONS PRÉALABLES

Certains des pays occidentaux et industrialisés sont concernés depuis plusieurs années par des dynamiques spatiales originales caractérisées d'un côté par un processus de concentration de la population et des activités dans des aires urbanisées de plus en plus étendues; de l'autre, par l'extension d'espaces dits périphériques de plus en plus vastes où faibles densités, dispersion de l'habitat, marginalisation de certains groupes, extension des friches... posent des problèmes spécifiques. Si l'on admet la pertinence du schéma de Bernard Kayser (1990), il s'agit pour l'essentiel des espaces ruraux qualifiés «d'espaces marginalisés en voie de désertification» (figure 1).

Figure 1



D'après B. Kayser (1990)

En effet cette typologie «empiriste et simpliste» des espaces ruraux permet la reconnaissance de quatre types: l'espace en voie de rurbanisation; l'espace rural caractérisé par une économie agricole productive; l'espace rural concerné par l'implantation ponctuelle d'activités de loisirs, de services, voire d'activités industrielles; enfin l'espace que d'aucuns nomment «rural profond», espace

appauvri, asthénique mais d'une certaine manière en réserve, en attente pour une utilisation hypothétique future.

Ainsi voit-on apparaître dans les pays occidentaux industrialisés des espaces quasi vides autour de secteurs déjà concernés par des faibles densités: moins de 10, voire de 5 habitants au kilomètre carré dans certaines «zones de montagne et défavorisées» de l'Europe de la CÉE, moins de 2 habitants au kilomètre carré dans certaines régions périphériques aux marges de l'oekoumène en Amérique du Nord (Canada). Cela pose dès maintenant des questions exigeant des réponses rapides. Quels sont les impératifs liés à une gestion minimale de ce type d'espaces? Y-a-t-il nécessité de maintenir un minimum de population dans ces espaces à très faibles densités? Quelles peuvent être les nouvelles et future affectations sociales, économiques et culturelles de ce type d'espaces, en dehors d'une mise en valeur agricole? Comment envisager des équilibres intra-régionaux réels alors que se juxtaposent brutalement des espaces urbanisés à fortes densités et des espaces ruraux à très faibles densités? En matière de mise en valeur éventuelle et sur de nouvelles bases de ce type d'espaces, quel partenariat est susceptible de constituer le support du processus de développement? Autant de questions qui impliquent des réponses différentes selon le regard que l'on privilégie. Le but de cet article est de montrer que *développement*, *territorialité* et *partenariat* correspondent à des concepts fortement liés entre eux lorsque l'on s'intéresse à ce type d'espaces.

Chacun de ces trois concepts suppose de placer en situation centrale de la démarche le «référentiel habitant»; cela revient à privilégier un regard «de l'intérieur», à prendre en compte en premier lieu le sens qu'a l'espace pour les divers groupes utilisateurs et acteurs locaux. Seul un tel renversement méthodologique peut contribuer à imaginer d'autres scénarios de développement pour ces espaces marginalisés à faibles densités. Une telle position privilégie certains types de matériaux: d'une part le recours systématique à l'enquête et aux interviews d'acteurs locaux en situation, d'autre part la prise en compte des discours comme matériaux pertinents dans une réflexion sur l'espace et la territorialité.

DE LA SPÉCIFICITÉ DES ESPACES À FAIBLES DENSITÉS

À ne considérer que le cas français, sur une bande de 100 à 300 km traversant l'Hexagone du nord-est au sud-ouest, se retrouvent des espaces caractérisant «la France des faibles densités» (Bontron et Mathieu, 1977). C'est un ensemble «qui couvre environ le quart de la superficie et comprend moins de 4 % de la population nationale» (Pumain *et al.*, 1990). À cet ensemble s'ajoutent de larges secteurs des Alpes du Sud, par exemple les cantons méridionaux du département de la Drôme (PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES PRÉALPES SÈCHES DROMOISES, 1990). On se gardera d'oublier nombre de vallées pyrénéennes, le département de l'Ariège rentrant pour partie dans cet ensemble. L'apparente homogénéité de ce type d'espaces à faibles densités recouvre, en fait, des conditions d'évolution historique fort variées: déprise agricole récente ou au contraire datant du début du XX^e siècle, déclin démographique rapide ou lent, fortes ou déjà faibles

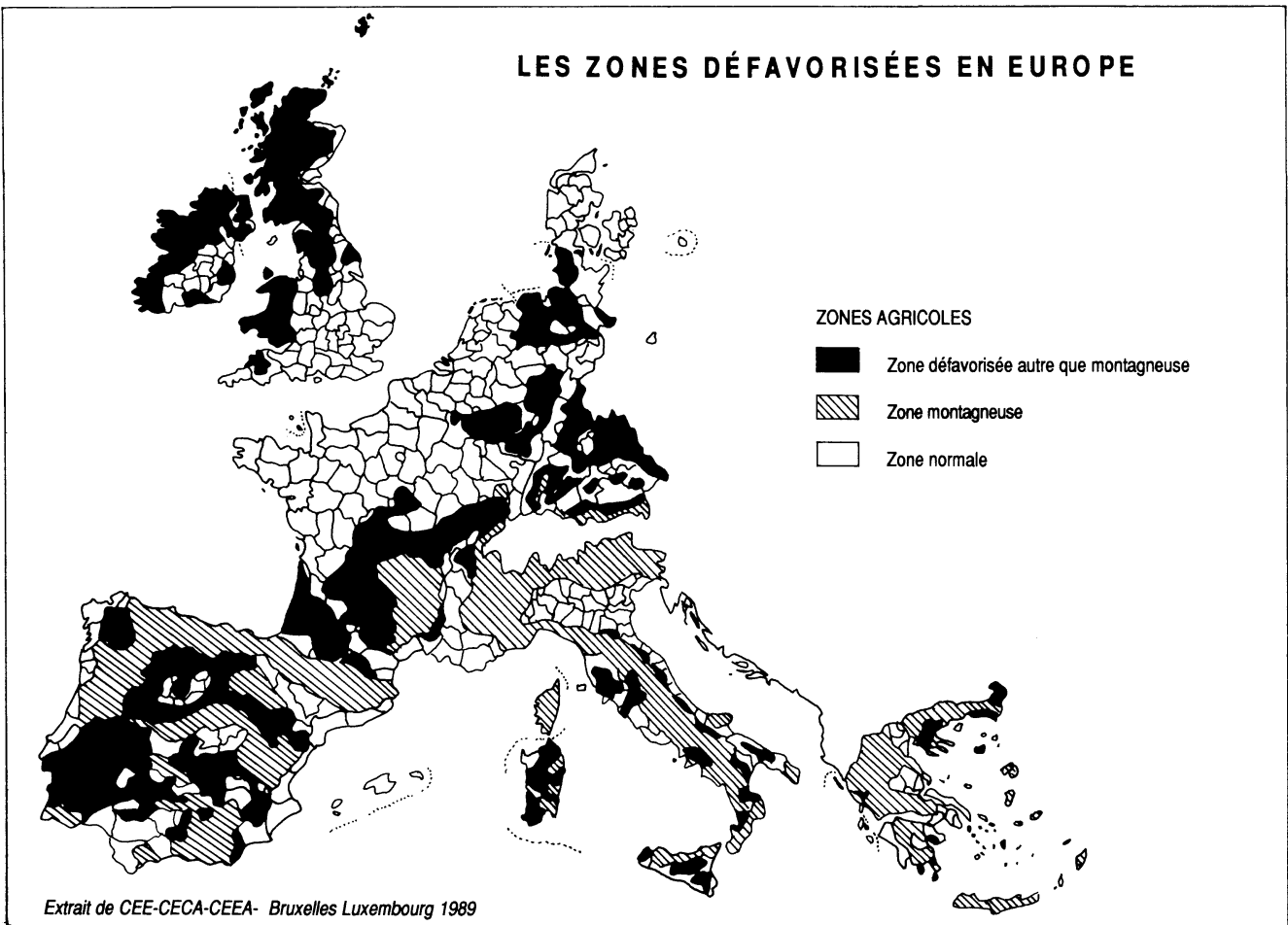
densités d'occupation à l'orée de ce siècle. Quoi qu'il en soit, la situation observable en 1990 fait de cette « diagonale du vide » (périphérie dominée, en référence au modèle centre-périphérie, mais périphérie qui, en termes de stricte localisation, se trouve au centre) un espace où se posent des problèmes de vie quotidienne largement comparables: médiocre accessibilité aux divers services, isolement (Édouard et Vivier, 1990), voire « abaissement du niveau des salaires qui y sont toujours inférieurs à ceux versés dans les régions voisines » (Pumain *et al.*, 1990). Au-delà de ces problèmes semblables assez aisément identifiables, existe une spécificité des rapports Homme-Nature qui non seulement s'appuie sur une histoire particulière mais correspond également à une reconstruction contemporaine de cette relation: l'émergence d'un discours à l'intersection « agriculture-environnement » s'inscrit au coeur de cette problématique (FFSPN, 1988). Dans le cas français, les acteurs de l'aménagement s'interrogent toujours (Donzier, 1988) quant aux meilleures voies à emprunter en matière de développement de ces espaces ruraux; une inquiétude largement répandue veut que cette question ne soit évoquée qu'avec crainte: « crainte d'une désertification qui gagnerait de vastes territoires »; « crainte de l'avenir qui attendrait les agriculteurs confrontés à une réforme difficile de la politique agricole commune »; « crainte que la Nation ne délaisse les zones les plus difficiles... dans une économie de forte concurrence » (*id.*).

Au-delà du seul exemple français, les pays de la CÉE ou d'Amérique du Nord se trouvent également confrontés à ce même type de situation; encore faut-il admettre initialement que ne sont évoqués ici que des espaces ayant été intégrés dans l'oekoumène, espaces qui, pour de multiples raisons, soit n'ont jamais été densément peuplés, soit ont connu des processus d'hémorragie démographique au cours du XX^e siècle.

À l'échelle européenne de la CÉE, s'individualise nettement « l'ensemble des zones dites de montagne et défavorisées » (figure 2). Si l'on n'envisage, à titre d'exemple, que la partie appartenant à l'aire d'influence climatique méditerranéenne (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce), ces zones, le plus souvent à faibles densités, occupent une large superficie du Portugal, de la Grèce, de la péninsule italienne, des régions centrales de l'Espagne ou méridionales de la France (Roux, 1989). Une analyse prenant en compte le contexte économique et historique permet « de souligner l'enracinement profond du phénomène de marginalisation que subissent ces régions » (*id.*), régions effectivement sises à la périphérie de l'Europe des Douze. Par ailleurs, à ne considérer que les zones de montagne de la CÉE (Amato, 1988) elles constituent en superficie environ 30 % de l'ensemble des six États suivants: République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Espagne et Grèce et 28 % du territoire total de la CÉE.

En Amérique du Nord, pour ne prendre que le seul exemple du Québec, les régions dites périphériques au sens de la terminologie officielle des aménageurs, couvrent l'essentiel du territoire provincial. Échelle et histoire autres certes, mais processus de mise à l'écart et de marginalisation progressive fort comparables et surtout similarité des conditions de vie quotidienne si l'on privilégie un « regard de l'intérieur ».

Figure 2



Ainsi, quel que soit le découpage retenu au plan administratif et politique (France, CÉE dans son ensemble, pays méditerranéens de la CÉE, régions périphériques du Québec), quelle que soit la définition admise — espaces fragiles (DATAR-SEGESA, 1988), zones de montagne (Amato, 1988), zones défavorisées ou régions dites périphériques —, l'ampleur des problèmes posés s'avère considérable. La multiplicité des études et rapports, l'émergence de textes législatifs appropriés, la mise en place de procédures novatrices dans le cadre européen (Programmes de développement pour les zones rurales fragiles, 1989) ne font que traduire l'impuissance des acteurs à résoudre ce problème majeur. Cette profusion de documents révèle en même temps le sentiment encore confus que ces «espaces en attente» constituent les grands enjeux territoriaux de demain.

AU COEUR DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT, LE CONCEPT DE TERRITORIALITÉ

Est-on en droit de réaliser un amalgame entre toutes ces situations *a priori* fort différentes les unes des autres? La réponse peut être affirmative si l'on privilégie un regard particulier: celui du «référentiel habitant», c'est-à-dire celui de l'utilisateur permanent de ces espaces. En termes de spécificité des comportements quotidiens et des pratiques spatiales tout autant que des représentations endogènes aussi bien qu'exogènes, de fortes convergences se font alors jour. Faut-il rappeler que le concept de représentation fait référence à la création sociale de schémas pertinents du réel spatial et qu'il offre donc un caractère opératoire évident; faut-il également souligner que représentations et pratiques spatiales sont étroitement liées et qu'il demeure délicat de déterminer ce qui relève du champ des représentations ou de celui des pratiques spatiales (Gumuchian, 1991). Le concept de territorialité fait référence simultanément aux pratiques et aux représentations spatiales d'un groupe donné. Le territoire peut se définir comme de «l'étendue-temps»: à la fois étendue douée d'attributs purement physiques et rapports tissés par un groupe au fil du temps avec cette étendue. C'est dire toute l'importance de la prise en compte des valeurs et significations accordées à cette étendue.

Privilégier ce «regard de l'intérieur» c'est, pour le chercheur ainsi que pour l'aménageur, se donner les moyens de réfléchir et ultérieurement d'intervenir sur le sens de l'espace; c'est alors une voie possible pour comprendre et analyser ces espaces quant à leur fonctionnement; c'est se donner des chemins autres pour réfléchir sur leur devenir. Une telle position, au-delà des échelles spatiales différentes considérées, rend possible une autre lecture des espaces à faibles densités en renonçant à ne voir dans cette «réalité» qu'un dysfonctionnement par rapport à une norme censée être portée par les espaces centraux urbanisés ou sous influence urbaine. L'accent ainsi mis sur la recherche du sens revient à privilégier les acteurs locaux et, dans le cadre de cette approche, à retenir particulièrement des acteurs constitués en mouvements associatifs.

DES TERRITORIALITÉS EN VOIE DE RECOMPOSITION

Quels que soient les contextes nationaux observés, les populations résidant au sein de ces espaces identifiés comme «marginiaux», «périphériques», «fragiles» ou autres dénominations tout autant connotées, se retrouvent, dans leurs rapports à l'espace, porteuses de valeurs comparables.

UN FORT SENTIMENT D'APPARTENANCE

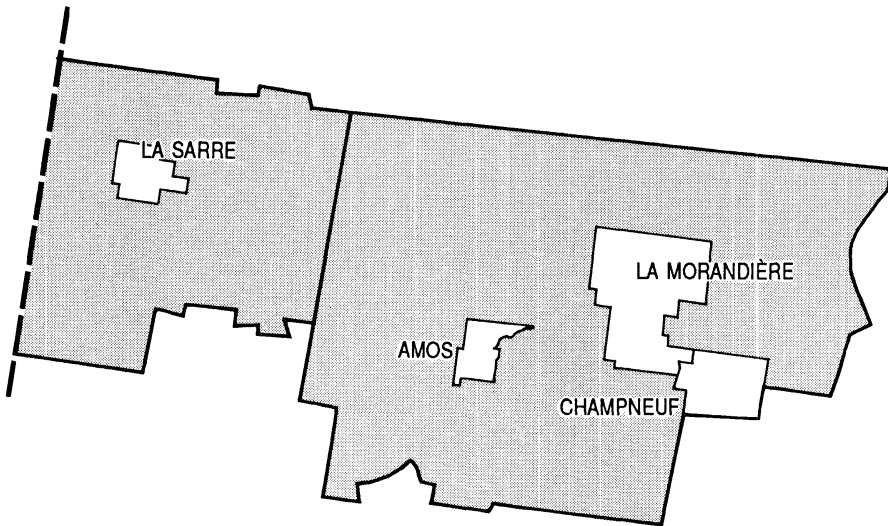
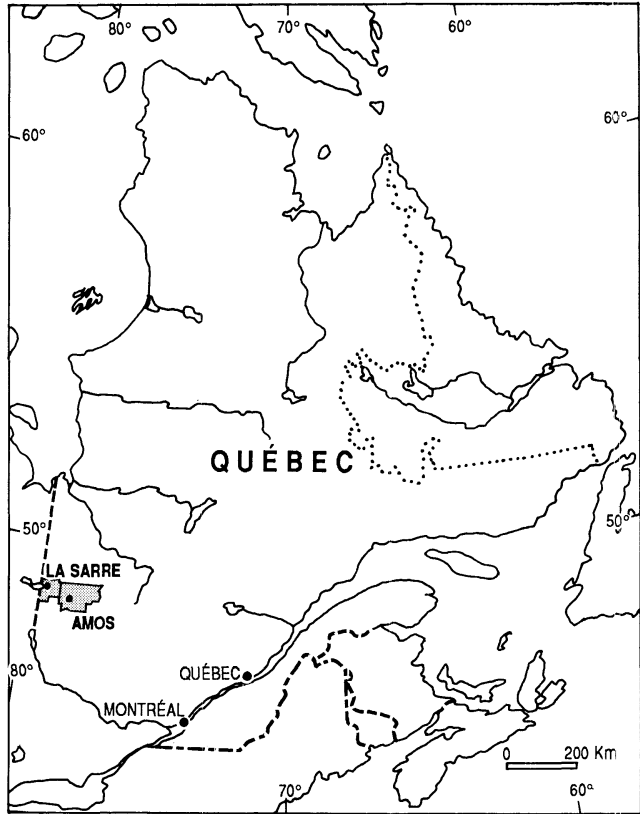
Si l'attachement aux lieux, c'est-à-dire l'enracinement dans une territorialité, caractérise avant tout les sociétés paysannes (Frémont *et al.*, 1984), il n'en existe pas moins dans les pays industrialisés sous la forme du sentiment d'appartenance. La prégnance d'un fort sentiment d'appartenance régionale ou locale se retrouve d'un exemple à l'autre et ce, quelle que soit l'échelle considérée. Ce sentiment d'appartenance découle soit d'une implantation ancienne au sein de l'espace observé, soit d'une construction récente comme par réaction face au discours de l'Autre: plus on se vit comme «oublié et délaissé», plus se développe ce sentiment. Une enquête, effectuée en 1990, auprès de la population de 17 municipalités rurales de l'Abitibi (Gumuchian, 1990), a permis la mise en évidence de ce sentiment d'appartenance à un ensemble régional «Abitibi»; chez 90 % des personnes interrogées, mention est faite de ce terme Abitibi même si, dans un second temps, des échelles de référence autres sont évoquées: «Abitibi-Témiscamingue», «Abitibi-Est» correspondant à la municipalité régionale de comté (MRC) d'Amos, ou encore «Abitibi-Ouest» identifiée à la MRC de La Sarre (figure 3). On ne saurait s'étonner de voir apparaître les villes centrales de chacune des MRC comme coeur d'une petite région fonctionnelle. Cela correspond au rôle effectif que jouent ces petits organismes urbains (Amos recense 13 500 habitants et La Sarre 8 600) dans la vie quotidienne des habitants (Dugas, 1989). Ce sentiment d'appartenance se trouve d'autant plus affirmé que l'on se vit comme «oublié et délaissé» soit du fait d'une localisation très périphérique (c'est le cas aux confins des municipalités de Champneuf, La Morandière ou Lac Despinassy dans le nord-est de l'Abitibi), soit du fait d'une marginalisation sociale forte. L'ancrage territorial résulte non seulement d'une volonté propre et affirmée, mais aussi du rejet par l'Autre (le politique, l'aménageur, les différents acteurs mais aussi les résidents des régions dites «centrales»).

LA CROYANCE EN UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Les diverses politiques nationales ou supranationales en matière «d'aménagement du territoire» prévoient toutes des «mesures d'accompagnement» pour ces espaces en voie de marginalisation; or, dans certaines conditions, ces mesures peuvent servir aux acteurs locaux de leviers permettant la promotion d'un autre développement. En effet, la croyance est fortement ancrée dans l'esprit des acteurs locaux (du moins chez la minorité active d'entre eux) qu'un autre développement est possible pour ces espaces condamnés pour beaucoup à n'être que des friches, dans le meilleur des cas, des terrains de jeux pour citoyens avides de

Figure 3

ENSEMBLE RÉGIONAL "ABITIBI"



Nature, voire des réserves environnementales pour demain. Cet autre développement pourrait concerner tous les secteurs d'activité économique jusque et y compris le secteur agricole dont la disparition est parfois quasi totale en 1990. C'est que, dans l'esprit de certains acteurs locaux, germe l'idée que ces espaces en voie d'abandon pourraient constituer autant d'espaces — laboratoires où s'élaboreraient de nouveaux modèles de rapports à l'espace (recours aux nouvelles technologies d'information et de communication, nouvelle gestion du rapport temps libre-temps de travail, nouvelles formes de travail).

LA RECOMPOSITION D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES MULTIPLES

L'émergence de nouvelles formes d'activités professionnelles construites autour de la notion de pluri-activité, tant au niveau individuel qu'à celui du ménage, caractérise nombre de ces espaces à faibles densités. Nées de l'existence de contraintes fortes (absence d'emplois «classiques» sur les lieux de vie, éloignement), elles traduisent plus qu'une adaptation à des réalités quotidiennes contraignantes; elles préfigurent de nouvelles formes de travail que l'on voit également apparaître dans certains milieux sociaux marginaux du monde urbain.

Ces trois constatations initiales (fort sentiment d'appartenance, croyance en un nouveau développement et recomposition d'activités professionnelles multiples) expliquent que soient en voie de recomposition certaines territorialités.

AU COEUR DES ESPACES DE VIE QUOTIDIENNE, LA MOBILITÉ

La dissociation lieu de résidence-lieu de travail, due à l'allongement des distances quotidiennement parcourues, accompagne le passage d'une économie à base agricole vers une économie de services (tourisme dans la montagne européenne) ou d'exploitation primaire (mines, forêts comme en Abitibi au Québec). Contrairement aux idées largement répandues, ces espaces sont avant tout de mobilité; les espaces de vie se construisent autour de cette mobilité, qu'il s'agisse des activités professionnelles mais aussi des activités de loisirs ou autres: vie scolaire et péri-scolaire impose des déplacements sans cesse plus longs; de même en matière d'accessibilité aux divers services, notamment les services socio-sanitaires. Cette mobilité, liée étroitement aux notions de distance et de dispersion de la population, ne joue pas nécessairement un rôle négatif en matière de dynamisme de la vie sociale; l'impératif du regroupement dans quelques véhicules pour l'ensemble de ces trajets participe aussi de la vie sociale. La vitalité du mouvement associatif n'est guère corrélée à la densité de l'habitat ni à la faiblesse des distances parcourues. Ainsi, «dans ces régions périphériques on voyage donc beaucoup à la fois par nécessité et aussi comme simple divertissement» (Dugas, 1983).

TERRITORIALITÉS ÉCLATÉES ET NOUVEAUX LIEUX IDÉOLOGIQUES

Ces territorialités éclatées se structurent à partir de lieux idéologiques, définis comme des lieux de la vie quotidienne particulièrement porteurs de sens pour un groupe donné. Parmi ces lieux idéologiques remarquables, certains jouent un rôle grandissant:

- au village comme lieu référentiel (école, église, café) a succédé la petite ville voire maintenant la ville moyenne; de rang supérieure en termes d'équipements et de services, celle-ci est par ailleurs plus aisément reconnue comme porteuse des valeurs urbaines;
- dans le même moment où s'observe un repliement sur la cellule familiale et la communauté immédiate (le hameau), s'effectue une ouverture au «vaste monde», aussi bien en termes de représentations que de pratiques spatiales. Les déplacements vers les «régions centrales» ne sont plus anecdotiques; parallèlement le pouvoir attractif de ces mêmes régions paraît beaucoup moins évident en 1990 que durant les dernières décennies, notamment vis-à-vis des jeunes actifs les plus entreprenants. Le nombre sans cesse grandissant des laissés pour compte de la croissance en milieu urbain n'est sans doute pas indifférent à l'évolution constatée de certains mouvements migratoires récents;
- les nouvelles recompositions de l'activité professionnelle associent des activités différentes dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, aux activités saisonnières successives permettant de se construire une activité professionnelle sur l'ensemble de l'année (employé communal l'hiver en période de déneigement en montagne, maintien d'une petite activité agricole, employé l'été dans une activité d'accueil touristique), s'ajoute une forte adaptabilité, d'une année à l'autre, au marché du travail local; en Abitibi, sur les marges septentrionales de l'oekoumène, le travail en forêt peut être provisoirement abandonné au profit d'un emploi minier, pour peu que telle grande compagnie investisse à la Selbaie au-delà de Normétal. L'activité professionnelle devient alors une re-reconstruction permanente que l'individu effectue lui-même et non plus une simple attente d'un emploi disponible en tel ou tel endroit. Adaptation à un milieu contraignant mais aussi capacité d'imagination et d'innovation: de tels comportements représentent autant d'atouts pour les espaces à faibles densités.

AU COEUR DE CES TERRITORIALITÉS ÉCLATÉES, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le mouvement associatif, de longue date, constitue l'une des composantes de la sociabilité villageoise. Nombre de travaux ont depuis longtemps mis en évidence ce fait (Agulhon et Bodiguel, 1981). Tout en écartant la tentation de la généralisation, force est de constater que le mouvement associatif, sous certaines conditions, demeure fort vivant dans nombre d'espaces à faibles densités, répondant à deux finalités *a priori* divergentes: le maintien d'une vie sociale active, fait d'autant plus remarquable que la population est dispersée; la prise en charge de services à la population entraînant la création d'emplois sur place. Dans les deux cas de figures, il s'agit d'un partenariat au sens premier du terme, le mouvement associatif participant alors au processus de développement. Nombre d'associations pouvant devenir «des supports d'innovations capables de répondre à des besoins nés d'un contexte socio-économique en évolution» (*id.*), celles-ci constituent alors, sous certaines conditions, un rouage essentiel du processus de développement territorial (Cunha, 1988). En France, la décentralisation, progressivement entrée dans les faits depuis 1982 «parce qu'elle ne peut se comprendre et se vivre que dans le développement de l'interpartenariat, incite les associations à se positionner comme des partenaires» (Rolin, 1990).

Les deux mouvements associatifs brièvement évoqués pour le Québec (les Cercles de fermières) et la France (Aide à domicile en milieu rural, ADMR) ne prétendent pas à une exemplarité parfaite; ils s'inscrivent néanmoins dans la logique «développement, territorialité et partenariat».

L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL EN FRANCE OU COMMENT CONJUGUER MAINTIEN DU TISSU SOCIAL ET CRÉATION D'EMPLOIS

Né en France dans le département de l'Isère au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement associatif local se revendique comme une association familiale dont le but premier vise à favoriser le maintien dans son cadre de vie de toute personne ou famille confrontée à des problèmes sociaux ou de santé. Terrains privilégiés d'actions, les milieux ruraux français, aujourd'hui fortement différenciés, demandent des solutions spécifiques: des zones rurales en situation péri-urbaine aux zones rurales à faibles densités, la situation est fort variée. Cependant, quels que soient le lieu et l'époque, la philosophie générale de l'ADMR (1984) demeure: «apporter des services aux familles et créer des emplois pour les jeunes femmes du milieu rural; permettre aux familles de garder la maîtrise d'un service qui leur était destiné». Ces associations locales constituent autant d'employeurs (aides-ménagères, travailleuses familiales, auxiliaires de vie) qui distribuent ainsi des salaires contribuant au maintien de la vie économique locale (les prestations sociales assurent l'essentiel des ressources des associations locales); à seul titre d'exemple, dans le département de l'Isère, ce sont 940 salariés à temps partiel qui interviennent auprès de 7 000 foyers en 1989.

Acteurs et partenaires du développement local, les mouvements ADMR sont structurés en fédérations départementales, lesquelles se regroupent en une Union nationale. Une telle structure effectivement décentralisée rend possible une adaptation d'intervention aux conditions spécifiques du milieu rural par une très grande souplesse, tout en proposant aux usagers, bénévoles et salariés une sécurité et une pérennité de fonctionnement grâce à l'existence, en arrière-plan, des échelles départementale et nationale.

Au sein des espaces à faibles densités s'imposent, en matière d'intervention auprès des familles et des ménages, des formules originales: les travailleuses familiales polyvalentes répondent aux besoins spécifiques tenant d'une part à l'isolement, d'autre part au vieillissement de la population. Cette polyvalence des travailleuses familiales (besoins des familles s'exprimant au plan matériel, physique ou même moral) correspond à une solution pragmatique adaptée à la spécificité des secteurs dépeuplés; elle ne saurait pour autant cacher une évolution générale différentielle marquée entre les zones de montagne et le reste de l'espace rural français: durant les 15 dernières années, la progression du nombre des aides-familiales a été 6 fois plus lente dans la zone Montagne qu'ailleurs!

Partenaire social mais aussi économique (par la création d'emplois localisés) d'un réel développement territorial, l'ADMR constitue un bon exemple du rôle que le mouvement associatif peut jouer dans ces espaces dits fragiles. Intermédiaire entre la société civile et l'État-providence (David, 1985), l'ADMR s'efforce de conjuguer simultanément l'association du citoyen-consommateur et celle du citoyen-habitant.

LES CERCLES DE FERMIERES AU QUÉBEC: MAINTENIR VIVANT LE TISSU SOCIAL EN «RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES»

Tenus en février 1991 à Montréal, les «États généraux du monde rural» ont révélé la persistance d'un dynamisme rural évident au Québec, ne serait-ce qu'au travers de l'énoncé de revendications et de propositions. Mais enthousiasme et force de mobilisation s'accompagnent souvent d'un sentiment d'impuissance et de découragement; «en régions périphériques» les mêmes sentiments sont présents mais plus exacerbés. C'est dans ce contexte que le mouvement associatif (communautaire) inscrit ses diverses activités; c'est le cas des Cercles de fermières.

Organisation de femmes rurales née en 1915 au Québec (Saguenay—Lac Saint-Jean) et d'inscrivant dans le droit fil de l'Ontario Women's Institute (première organisation de femmes rurales au monde en 1897), les Cercles de fermières demeurent en 1990 l'une des plus puissantes fédérations d'associations de cette province. Des buts initiaux ayant présidé à la fondation des Cercles de fermières demeure l'esprit: «revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude»; «revaloriser la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager rationnel»; «revaloriser les positions féminines par le droit d'intervention en ce qui

concerne l'intérêt matériel, moral et culturel de la famille, de l'école, de la paroisse» (Rialland Morissette, 1980).

Durant ces 75 dernières années, ces associations fortement localisées, construites sur un village, sur une paroisse, ont sans nul doute contribué au maintien d'une vie sociale au sein du milieu rural québécois en même temps qu'elles généraient une production économique réelle de la cellule familiale (Cohen, 1988 et 1989).

En 1990, notamment dans les régions dites «périphériques» comme l'Abitibi-Témiscamingue, ces Cercles de fermières demeurent fort actifs. Regroupant maintenant femmes rurales et même citadines originaires de milieux sociaux très divers, ils jouent un double rôle d'animation et d'information: leur fonctionnement repose sur la mobilité élevée des populations, caractéristique déjà soulignée. Orientés selon les cas vers des animations culturelles (création de bibliothèques paroissiales), péri-scolaires ou de formation (mise en place de cours professionnels), les Cercles de fermières (près d'une cinquantaine de Cercles dans la seule Aibitibi) sont plus qu'une survivance: si l'on admet que le concept de développement territorial exige le recours à un réel partenariat social, d'anciens mouvements comme celui-ci, fortement localisés mais aussi structurés à l'échelle régionale et provinciale, devraient pouvoir constituer autant de courroies de transmission des innovations.

UNE DUALITÉ SPATIALE DÉJÀ ACCEPTÉE?

L'évocation rapide de ces deux structures, présentes dans le milieu rural français et québécois et notamment dans les espaces à faibles densités, illustre l'idée suivante: le développement territorial exige de privilégier les acteurs présents au sein de l'espace considéré; ces acteurs, tel ce type de mouvements associatifs, sont à la fois fortement localisés et échappent néanmoins au «tout local», éventuellement sclérosant, par une ouverture au monde en termes d'actions et de réflexions, ouverture que rend possible la forte structuration régionale ou nationale de leurs entités respectives.

Ce type de partenariat, qui peut regrouper acteurs associatifs locaux, élus municipaux, administratifs régionaux ou nationaux et qui permet non seulement le maintien d'une vie sociale active dans des conditions de répartition de la population *a priori* peu favorables, mais aussi la création d'emplois localisés, ne saurait être une formule miracle pour le futur de ce type d'espaces. Mais sans la prise en compte de cette réalité-là au plan économique et social, les politiques nationales à l'égard des espaces à faibles densités semblent vouées à l'échec. À moins que derrière les multiples discours émanant des Centres ne se cache une volonté adroitement dissimulée de gérer demain une dualité spatiale, en fait dès maintenant acceptée.

«Respecter le territoire, c'est n'en pas laisser à l'abandon des pans entiers. C'est servir en priorité ceux qui veulent bien occuper les vides, qui acceptent de continuer à les "entretenir". C'est leur donner les moyens d'accéder aux mêmes

avantages que les autres. Il faut y consentir des moyens: c'est cela le développement solidaire» (Brunet, 1990). C'est également cela le développement territorial.

SOURCES CITÉES

- ADMR (1984) *Les travailleuses familiales polyvalentes*. Paris, Union nationale des associations locales, ADMR. Rapport d'étude, 30 p.
- AGULHON, M. et BODIGUEL, M. (1981) *Les associations au village*. Actes Sud, Hubert Nyssen éditeur, 108 p.
- AMATO, M., rapporteur (1988) *Rapport d'information de la section du développement régional sur «une politique pour les zones de montagne»*. Bruxelles, Communautés européennes, Comité Économique et Social, 118 p.
- BONTRON, J.-C. et MATHIEU, N. (1977) *La France des faibles densités*. Paris, SEGESA.
- BRUNET, R. (1990) *Le territoire dans les turbulences*. Montpellier, GIP RECLUS (Coll. «Géographiques»), 224 p.
- COHEN, Y. (1988) Les Cercles de fermières: une contribution à la survie du monde rural? *Recherches Sociographiques*, XXIX(2-3): 311-328.
- _____ (1989) Le déploiement géographique des Cercles de fermières au Québec (1915-1949). *Espace, Populations, Sociétés*, 1: 87-98.
- DATAR-SEGESA (1988) *Nouvelles images de la France rurale*. Paris, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- CUNHA, A. (1988) Systèmes et territoire: valeurs, concepts, indicateurs pour un autre développement. *L'espace géographique*, XVII(3): 181-198.
- DAVID, Y. (1985) *L'association d'aide à domicile en milieu rural: élément de la société civile locale ou relais de l'État-Providence*. Grenoble, Université des Sciences Sociales, mémoire de DESS, 93 p.
- DONZIER, J.F., rapporteur (1988) *Les perspectives de développement des espaces ruraux*. Paris, Commissariat Général du Plan, Groupe de travail sous la présidence de J. Moinet, 61 p.
- DUGAS, C. (1983) *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*. Québec, PUQ, 253 p.
- _____ (1989) L'aménagement dans un espace à population dispersée. *Revue québécoise d'urbanisme*, 9(3): 19-23.
- ÉDOUARD, J.L. et VIVIER, D. (1990) *Essai sur la zone de montagne de la Drôme: approche des dynamiques sociales et agricoles, pour une application modulée de l'Indemnité Spéciale Montagne*. Grenoble, LAMA, Institut de Géographie Alpine, rapport intermédiaire, 30 p.
- FFSPN (1988) *Politique agricole commune, régions défavorisées et protection de l'environnement*. Paris, Fédération française des sociétés de protection de nature, Colloque de Toulouse, 16-18 octobre 1986, 630 p.
- FRÉMONT, A. et al. (1984) *Géographie sociale*. Paris, Masson, 387 p.
- GUMUCHIAN, H. (1990) *À la périphérie de la périphérie: l'espace rural et le concept de fragilité en Abitibi*. Montréal, Université de Montréal, département de géographie (Coll. «Notes et documents» 90-01), 66 p.
- _____ (1991) *Représentations et aménagement du territoire*. Paris, Anthropos-Economica, 143 p.
- KAYSER, B. (1990) *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, A. Colin, 316 p.
- PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ZONES RURALES FRAGILES (1989) Plaquette de présentation des programmes de développement rural (PDR), ministère de l'Agriculture, Paris, CIFAR.
- PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES PRÉALPES SÈCHES DROMOISES (1990) *Rapport de présentation du PDZR*. Décision de la Commission de la CÉE en date du 10 mai 1989 précisant la zone retenue au titre de l'objectif 5b.

-
- PUMAIN, D., SAINT-JULIEN, T. et FERRAS, R. (1990) *France, Europe du Sud*. Paris, Hachette-RECLUS, Géographie Universelle, 478 p.
- RIALLAND MORISSETTE, Y. (1980) *Cercles de fermières, historique 1915-1980. Le passé conjugué au présent*. Montréal, Pénélope, 248 p.
- ROLIN (1990) Risques et chances. La décentralisation et les associations. *Territoires*, 311: 23-27.
- ROUX, B. (1989) Les régions méditerranéennes de la CÉE et la logique capitaliste de la marginalisation territoriale. *Revue internationale d'action communautaire*, 22/62: 87-99.

(Acceptation définitive en mai 1990)

CARTOGRAPHIE

Conception:

Hervé Gumuchian

Pierre Paradis

Réalisation:

Andrée G.-Lavoie

Photomécanique:

Serge Duchesneau